
Fiches sectorielles

Construction



7.1 Chiffres clés de la construction

Avec 576 000 entreprises et un chiffre d'affaires de 289 milliards d'euros en 2014, la **construction** représente 16 % des entreprises et 8 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. La construction se caractérise par un grand nombre d'unités de petite taille : 96 % ont moins de 10 salariés. Elles réalisent deux cinquièmes de l'activité économique (39 % du chiffre d'affaires et de la **valeur ajoutée**) et les quelques 200 grandes entreprises de 250 salariés ou plus en réalisent plus du quart (27 % du chiffre d'affaires et 28 % de la valeur ajoutée).

En 2014, le secteur de la construction emploie 1,37 million de salariés en ETP, soit 11 % de l'emploi salarié des entreprises du champ. La construction se caractérise par une plus forte concentration des emplois salariés dans les petites unités : 35 % contre 22 % et 10 % respectivement pour l'ensemble des entreprises du champ et l'industrie. Le nombre moyen de salariés est par conséquent moindre (2,4 contre respectivement 3,3 et 11). La construction recourt aussi fréquemment à l'intérim (100 300 intérimaires en ETP en 2014).

En 2014, la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises de la construction diminue de 2,8 % par rapport à 2013. 10 % d'entre elles ont une valeur ajoutée négative ou nulle. Pour les autres, les disparités sont particulièrement fortes pour les entreprises de 1 à 9 salariés : pour un quart d'entre elles, elle baisse de plus de 15 % (1^{er} **quartile**) tandis que pour un autre quart, elle progresse de plus de 19 % (3^e quartile). Pour un quart des entreprises de 250 salariés ou plus, leur valeur ajoutée diminue de plus de 7 % tandis que pour un autre quart, elle augmente de plus de 6 %.

En 2015, à l'opposé d'autres secteurs qui ont connu une reprise (industrie, services,

commerces, transports), la construction enregistre toujours une baisse nette de sa production : le niveau est désormais inférieur de 17 % à celui de 2007 avant la crise. De 2003 à 2007, la croissance de sa production avait été très dynamique (+ 19,2 %) et la crise avait marqué un brutal coup d'arrêt.

En 2015, la construction est le seul secteur avec celui de l'industrie à continuer à perdre des emplois salariés par rapport à 2014 : respectivement - 2,5 % et - 0,8 %. Ainsi, entre fin 2008 et fin 2015, la baisse de l'emploi salarié dans la construction amorcée en 2009 est de 14 %.

La construction regroupe plusieurs activités principales : les travaux de construction spécialisés (installation électrique, plomberie, maçonnerie, etc.), le génie civil (infrastructures, ponts, tunnels, etc.), la construction de bâtiments et la **promotion immobilière**. La première est celle qui pèse le plus avec 88 % des entreprises, majoritairement de petite taille, 60 % du chiffre d'affaires et 70 % de la valeur ajoutée de la construction.

Le génie civil réalise 14 % du chiffre d'affaires et 15 % de la valeur ajoutée du secteur avec 1 % des entreprises. Les deux tiers de son chiffre d'affaires et près des trois quarts de sa valeur ajoutée sont réalisés par la soixantaine de grandes entreprises ; elles concentrent 72 % de l'emploi salarié du génie civil.

Les entreprises de construction de bâtiment résidentiels et non résidentiels représentent 4 % des entreprises, 15 % du chiffre d'affaires et 11 % de la valeur ajoutée du secteur.

Avec 7 % d'entreprises, la promotion immobilière, représente 11 % du chiffre d'affaires, 4 % de la valeur ajoutée du secteur et 1 % de l'emploi en ETP. Près des trois quarts de son chiffre d'affaires est réalisé par 38 100 petites entreprises comptant 5 500 salariés. ■

Définitions

La **construction** regroupe les entreprises de trois divisions de la NAF rév. 2 : la construction de bâtiments (41), le génie civil (42) et les travaux spécialisés (43). À un niveau plus fin, la construction de bâtiments se subdivise en promotion immobilière (41.1) et construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels (41.2) (voir *annexe Nomenclature d'activités française*).

La **promotion immobilière** consiste à réunir les moyens juridiques, financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente.

Valeur ajoutée, quartile, médiane : voir *annexe Glossaire*.

Chiffres clés de la construction 7.1

1. Chiffres clés de la construction en 2014

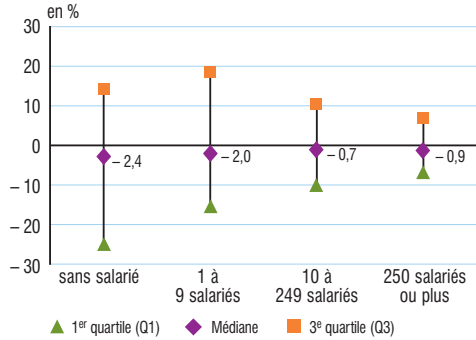
	Entreprises	Salariés ETP	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissements corporels bruts hors apports
	(en milliers)	(en milliers)	(en milliards d'euros)	(en milliards d'euros)	(en milliards d'euros)	(en milliards d'euros)
De 0 à 9 salariés ETP	553,4	484,7	112,5	1,9	35,9	4,1
De 10 à 249 salariés ETP	22,1	525,3	97,3	1,2	30,6	2,0
250 salariés ETP ou plus	0,2	356,6	79,1	4,7	25,7	1,6
Ensemble	575,7	1 366,6	288,9	7,8	92,2	7,7
Ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières	3 626,8	11 927,8	3 635,1	607,8	980,8	176,4
Poids des entreprises de la construction¹ (en %)	15,9	11,5	7,9	1,3	9,4	4,4

1. Poids des entreprises ayant une activité principale dans le secteur de la construction par rapport à l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane.

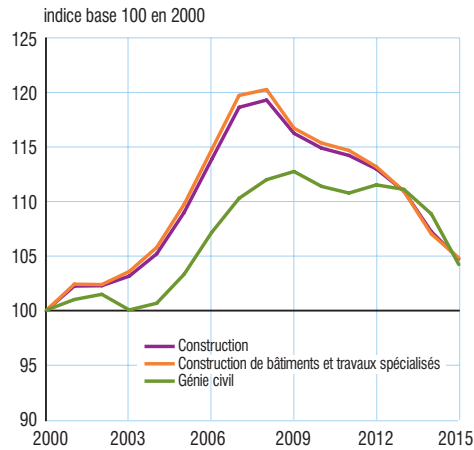
2. Dispersion de l'évolution de la valeur ajoutée entre 2013 et 2014



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur de la construction, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal. Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont une évolution de leur valeur ajoutée supérieure à -0,7 % entre 2013 et 2014.

Note : les entreprises retenues sont celles présentes sur les deux années, elles sont classées selon leur taille en 2014. Sont exclues les entreprises dont la valeur ajoutée est négative ou nulle (8,8 % en 2013 et 9,8 % en 2014). Source : Insee, É sane (données individuelles).

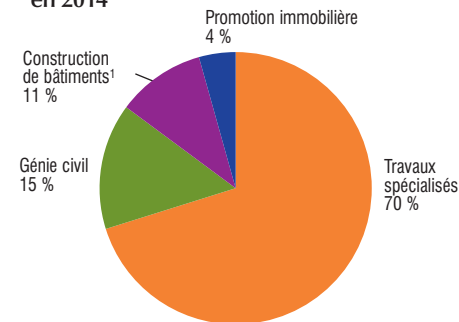
3. Évolution de l'emploi salarié, hors intérim



Champ : France métropolitaine, construction, en secteur d'établissements. Note : les titulaires de contrats d'intérim sont classés systématiquement dans l'activité de travail temporaire.

Source : Insee, estimations d'emploi (CVS au 4^e trimestre).

4. Principales activités selon la valeur ajoutée en 2014

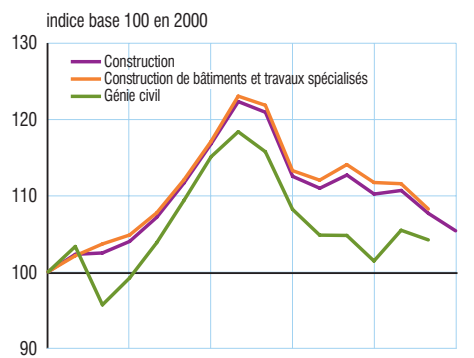


1. Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane.

5. Production par branche en volume



Champ : France, branches de la construction.

Source : Insee, comptabilité nationale.

7.2 Ratios de la construction

Composée de nombreuses petites entreprises, la construction compte en 2014 23 % de travailleurs non salariés, contre 13 % sur le champ des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Cette particularité contribue à la spécificité de ses résultats économiques et financiers.

En 2014, le taux de valeur ajoutée reste stable à 32 % et demeure supérieur à celui de l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers (27 %).

Son intensité capitalistique est globalement faible : ses immobilisations corporelles (construction, installations, machines et matériel) s'élèvent à 44 800 euros par salarié en 2014 contre 183 000 euros par salarié pour l'ensemble des entreprises du champ. Ce chiffre varie selon l'activité : il est faible pour les entreprises générales de bâtiment (48 000 euros par salarié) et les travaux spécialisés (32 000 euros par salarié) mais s'élève à plusieurs centaines de milliers d'euros par salarié dans la promotion immobilière et pour les petites entreprises du génie civil. La promotion immobilière compte environ deux fois moins de salariés que d'entreprises et a donc une très forte intensité capitalistique : 406 000 euros par salarié pour l'ensemble et près du triple pour les entreprises de moins de 10 salariés. Dans le génie civil, l'intensité capitalistique est faible en moyenne mais celle de ses petites entreprises s'élève à 254 000 euros par salarié.

Le **taux de marge** baisse de 0,8 point par rapport à 2013. Il reste plus faible que pour l'ensemble des entreprises du champ : 16 % contre 26 %. Sa dispersion est importante parmi les entreprises de moins de 10 salariés : un quart d'entre elles ont un taux de marge inférieur à 3 % (1^{er} **quartile**) et un autre quart

un taux de marge supérieur à 34 % (3^e **quartile**). Le taux de marge est le plus fort dans la promotion immobilière (58 %) notamment pour les entreprises de moins de 10 salariés (79 %), le plus faible dans le génie civil (4 %) mais restant également élevé pour ses petites entreprises (40 %). Celui des travaux spécialisés est quasi identique à celui de la construction (17 %) sans forte variation selon la taille.

Le **taux d'investissement** est de 8 % en 2014 contre 18 % pour l'ensemble des entreprises du champ. En 2014, il est toujours en repli dans le génie civil (-2,5 points) et stagne dans le bâtiment (y compris la promotion immobilière) et travaux spécialisés. Les entreprises de petite taille investissent davantage en proportion de leur valeur ajoutée : 43 %, 30 % et 24 % respectivement pour la promotion immobilière, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels et le génie civil.

Le **taux d'autofinancement** s'est replié de 6 points entre 2013 et 2014 mais demeure nettement supérieur à celui observé pour l'ensemble des entreprises du champ : 174 % contre 141 %.

En 2014, le taux de rentabilité économique dans la construction recule de 2 points par rapport à 2013 mais demeure plus élevé (13 %) que celui de l'ensemble des entreprises du champ (8 %). Un quart de celles ayant 250 salariés ou plus ont un taux inférieur à -2,5 % (1^{er} **quartile**) tandis qu'un autre quart ont un taux supérieur à 25 % (3^e **quartile**) ; pour celles de petite taille, les 1^{er} et 3^e **quartiles** des taux de rentabilité économique sont respectivement de -17,4 % et 52,4 %.

Le profil des personnes en emploi dans la construction présente une répartition par tranche d'âge proche de celle des entreprises marchandes mais est nettement moins féminisé (11 % contre 37 %). ■

Définitions

Taux de marge : rapport de l'excédent brut d'exploitation (EBE) sur la valeur ajoutée (VA). Il représente la part de valeur ajoutée revenant à l'entreprise après paiement des salaires et impôts liés à la production ; cette part est destinée à rémunérer le capital, rembourser les emprunts et/ou acquérir du capital fixe.

Taux d'investissement : part de valeur ajoutée consacrée au renouvellement et à l'accroissement de l'investissement productif.

Taux d'autofinancement : évalue la capacité des entreprises à financer leurs investissements.

Ratios, médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*.

Ratios de la construction 7.2

1. Ratios de la construction selon la taille en 2014

en %

	Ensemble	De 0 à 9 salariés	De 10 à 249 salariés	250 salariés ou plus	Ensemble entreprises marchandes ¹
Organisation et débouchés de la production					
Taux d'exportation	2,7	1,7	1,2	5,9	16,7
Taux de valeur ajoutée	31,9	31,9	31,5	32,5	27,0
Intensité capitalistique (en milliers d'euros)	44,7	58,8	33,6	42,0	182,4
Ratios de rentabilité					
Taux de marge	15,6	23,2	11,7	9,6	25,6 ²
Rentabilité économique	12,9	15,8	10,6	9,8	7,7
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité					
Taux d'endettement	85,8	117,0	66,0	58,4	84,8
Ratios d'investissement					
Taux d'investissement	8,4	11,5	6,4	6,4	18,0
Taux d'autofinancement	173,6	179,1	130,6	211,1	140,6

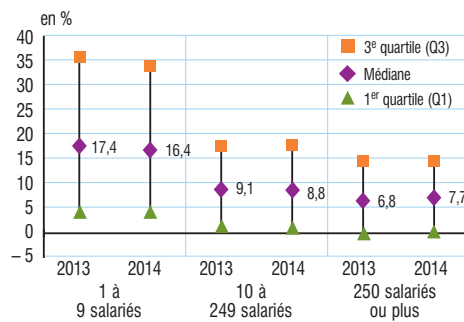
1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

2. Hors sièges sociaux.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane.

2. Dispersion des taux de marge en 2013 et 2014

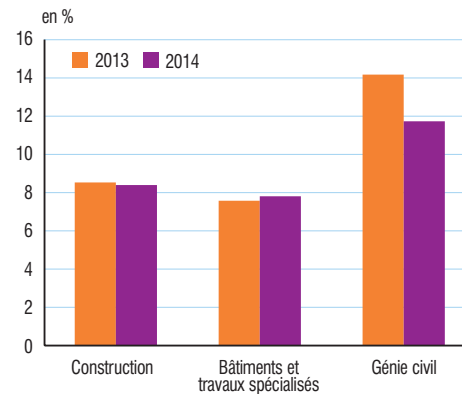


Champ : France, unités légales employeuses et entreprises profilées du secteur de la construction, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de marge supérieur à 8,8 % en 2014.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

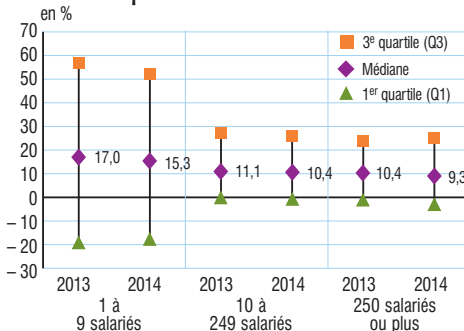
3. Taux d'investissement en 2013 et 2014



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane.

4. Dispersion des taux de rentabilité économique en 2013 et 2014



Champ : France, unités légales employeuses et entreprises profilées des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de rentabilité économique supérieur à 10,4 % en 2014.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

5. Personnes en emploi dans la construction en 2015

en %

	Part de femmes	Part d'actifs		Part de non-salariés
		de 15 à 29 ans	de 50 ans ou plus	
Bâtiments et travaux spécialisés	10,6	19,7	27,3	25,6
Génie civil	9,8	24,1	27,3	1,1
Ensemble construction	10,5	20,2	27,3	23,2
Ensemble entreprises marchandes¹	36,7	20,8	26,4	13,3

1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus exerçant dans le secteur de la construction.

Source : Insee, enquête Emploi.